

N°2025/018

Nouméa, le 13 février 2025

RENTÉE SCOLAIRE 2025 DANS LES 41 ÉCOLES PUBLIQUES DE NOUMÉA



Pour cette rentrée 2025, la ville de Nouméa accueillera près de 7 000 écoliers dans les 351 classes de ses 41 écoles maternelles et élémentaires publiques.

La Ville accompagne les écoliers avant, pendant et après le temps scolaire avec le soutien de la caisse des écoles.

Elle est aussi responsable de la construction, de l'entretien et de l'équipement des écoles publiques (mobilier, fournitures, matériels scolaires et informatique).

L'ÉCOLE À NOUMÉA EN CHIFFRES

- **7 000** écoliers dont 426 enfants résidant en dehors de la commune
- **41** écoles publiques, dont 8 prioritaires (plus de 45 % de boursiers)
- **351** classes ouvertes dont **10 CLIS** (classes pour l'inclusion scolaire accueillant des enfants en situation de handicap)

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

- La Ville reconduit en 2025 ses opérations citoyennes à l'école : visites de la mairie, expositions de l'Art-bus, visites et activités dans les musées de la Ville et de la Seconde Guerre mondiale, découverte des écosystèmes nouméens à la maison de la Biodiversité, initiations sportives (Sport Action)...
- Les conseillers municipaux juniors élus en 2024 pour un mandat de deux ans poursuivront leur parcours citoyen au travers de sensibilisations thématiques et d'activités de découverte.

ACCUEILLIR TOUS LES ENFANTS DANS DE BONNES CONDITIONS

Chaque année, la ville de Nouméa améliore les conditions d'accueil, de sécurité et d'enseignement dans ses écoles.

Durant les grandes vacances, des travaux de réfection, de remise en état et de confort thermique ont été effectués dans quatre écoles pour un budget d'environ 29 MF.

- École Les Capucines : conformité thermique et électrique de l'école, peinture des murs intérieurs de toutes les salles de classes concernées par les travaux (8.730 MF) ;
- École Les Frangipaniers : confort thermique dans la cantine de l'école et peinture neuves des murs intérieurs (2.570 MF) ;
- École Gustave-Mouchet : réfection du sol de la cantine et peinture des murs intérieurs (4.050 MF) ;
- École Daniel-Talon : remise en état de l'école (peinture, portes cassées, fenêtres cassées, plafond, etc..) (5.850 MF).

De plus, suite aux exactions commises dans les écoles de la commune en 2024, des travaux de nettoyage ont été nécessaires afin de permettre une rentrée sereine aux enfants. Les frais de nettoyage des locaux s'élèvent à plus de 8 millions de francs.

Des moyens humains et financiers sont également mobilisés. Près de 40 millions de francs sont consacrés aux fournitures scolaires, à l'hygiène et l'entretien mais aussi au matériel de sport ou encore au goûter des enfants.

50 millions de francs sont d'autre part dédiés à l'Opération de Développement d'Internet, pour permettre la prise en charge d'outils numériques dans les écoles publiques, en partenariat avec la province Sud.

153 agents municipaux (en complément du personnel de la caisse des écoles) sont affectés au service de cantine, à l'assistance en classe et à l'entretien des locaux.

Par ailleurs, la ville de Nouméa apporte une aide financière au fonctionnement des écoles privées dans le cadre du contrat d'association signé entre ces écoles et l'État.

CANTINE ET GARDERIE

La caisse des écoles est un établissement public communal. Sa mission est de faciliter la fréquentation scolaire des élèves des écoles maternelles et élémentaires publiques, en proposant un service de cantine et de garderie périscolaire.

Ainsi, elle organise et gère, dans les 41 écoles maternelles et élémentaires publiques de Nouméa, le service de cantine et de garderie périscolaire.

LA CANTINE

La caisse des écoles de la ville de Nouméa propose dans chaque école un service de cantine quatre jours par semaine : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

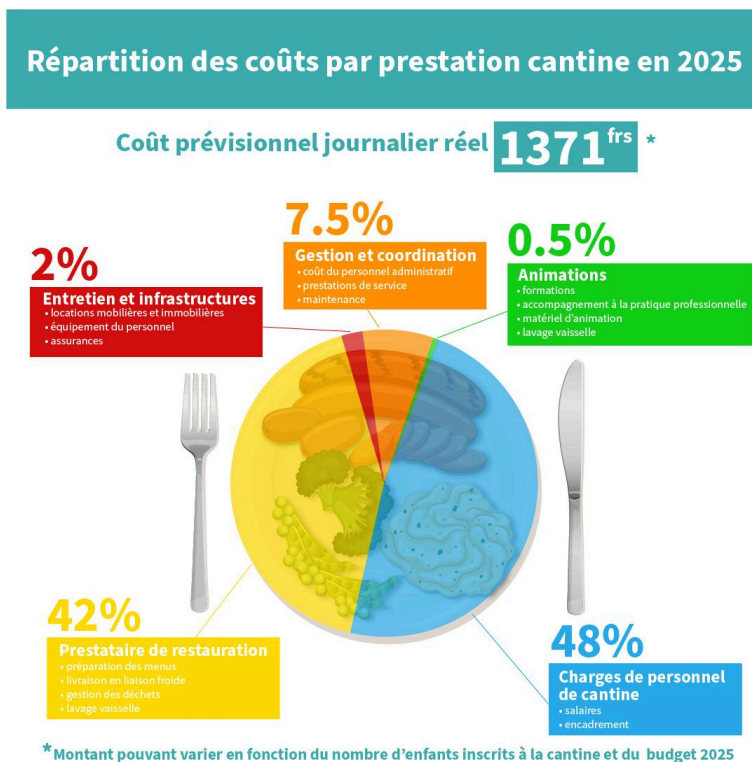
Environ 6 500 repas sont servis chaque jour, soit plus de 880 000 repas par an.

Les **462 agents**, intervenant sur le temps périscolaire, suivent régulièrement les formations pour garantir l'hygiène des repas, la sécurité des enfants et animer les temps de cantine et périscolaires.

Des animations sont proposées durant le temps de cantine (jeux, activités manuelles et physiques...)

TARIFS ET COÛTS

Les coûts d'une prestation de cantine (repas, service et animations) sont répartis de la manière suivante :



La facturation de la cantine est basée sur un forfait de 1150 francs par jour à la charge des familles. La ville de Nouméa supporte la différence avec le coût réel, soit 221 francs par jour et par enfant.



Pour les enfants bénéficiant de l'aide partielle de la Cafat, accordée par le Fonds d'action sanitaire sociale et familiale, les parents doivent s'acquitter du complément des tarifs.

Pour les enfants en situation de handicap ou bénéficiant d'un panier repas une réduction de 50 % est appliquée sur les tarifs. Les enfants autorisés à consommer un panier repas suite à la mise en place d'un Projet d'accueil individualisé (PAI) bénéficient également d'une réduction de 50 %.

Pour les enfants boursiers de la province Sud, une participation à hauteur de 250 F.CFP par repas est demandée aux parents.

Tarifs de février à décembre 2025	Tarifs pour les boursiers de la province Sud
<ul style="list-style-type: none">février : 9 200 F.CFPmars : 19 550 F.CFPavril : 9 200 F.CFPmai : 13 800 F.CFPjuin : 10 350 F.CFPjuillet : 19 550 F.CFPaoût : 10 350 F.CFPseptembre : 20 700 F.CFPoctobre : 11 500 F.CFPnovembre : 16 100 F.CFPdécembre : 13 800 F.CFP	<ul style="list-style-type: none">février : 2 000 F.CFPmars : 4 250 F.CFPavril : 2 000 F.CFPmai : 3 000 F.CFPjuin : 2 250 F.CFPjuillet : 4 250 F.CFPaoût : 2 250 F.CFPseptembre : 4 500 F.CFPoctobre : 2 500 F.CFPnovembre : 3 500 F.CFPdécembre : 3 000 F.CFP

LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Pour faciliter la vie des familles, la caisse des écoles propose un service de garderie dans les écoles maternelles et élémentaires, en dehors des horaires de classe, **sous réserve d'un minimum de 20 enfants inscrits et présents.**

A ce titre, le service de garderie sera suspendu provisoirement à la rentrée 2025 sur les écoles Les Hibiscus, Adrienne-Lomont, Amélie-Cosnier, François-Griscelli.

L'école Les Roses et l'école Robert-Burck mutualisent les effectifs des enfants pour garantir la pérennité du service.

A cet effet, la garderie sera assurée sur l'école Les Roses, matin et soir les lundis, mardis, jeudis, et vendredis et jusqu'à 11H45 les mercredis.

Ce service permet aux parents de déposer leurs enfants avant l'ouverture de l'école et de les récupérer après les heures de classe.

- **plus de 100 surveillants animateurs périscolaires** veillent au bon déroulement de ce service.
- **environ 3 000** enfants en bénéficient.

Les horaires de garderie sont adaptés aux horaires des écoles :

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis :
 - de 6h45 jusqu'à la prise en charge par les enseignants
 - de la sortie des classes jusqu'à 17h30
- Les mercredis :
 - de 6h45 jusqu'à la prise en charge par les enseignants
 - de la sortie des classes jusqu'à 11h45

Tarifs de février à décembre 2025 :

- | | |
|-------------------------|----------------------------|
| • février : 5 000 F.CFP | • juillet : 10 500 F.CFP |
| • mars : 9 500 F.CFP | • août : 5 000 F.CFP |
| • avril : 5 000 F.CFP | • septembre : 10 000 F.CFP |
| • mai : 7 500 F.CFP | • octobre : 6 500 F.CFP |
| • juin : 5 000 F.CFP | • novembre : 8 000 F.CFP |
| | • décembre : 7 500 F.CFP |

Les enfants en situation de handicap bénéficient d'une réduction de 50% sur les tarifs ci-dessus.

INFORMATIONS PRATIQUES

La caisse des écoles est située à l'hôtel de ville de Nouméa au 16, rue du Général Mangin.

Elle est ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 14h.

27 07 85 caissedesecoles@ville-noumea.nc